



Fédération Française de Cyclotourisme

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 27 janvier 2023 à BERGERAC (24)

Invités : Christophe DAVID BORDIER adjoint aux sports mairie de BERGERAC
Arnaud DELAIR Conseillé délégué à la politique déplacement doux Plan vélo à la CAB
Daniel ANNE président du Club Union Cyclotouriste Bergeracois
Claude Hélène YVARD représentante FFCT
Jean Michel BOUILLEROT représentant du CDOS

Excusés : Thierry BADUEL, Jean Jacques POINSEAU censeurs aux comptes

Au moment de l'émergement, une pochette avec un pot de Confit de Vin de Bergerac au jus de Truffe du Périgord, ainsi que les documents des manifestations à venir a été remise à chaque participant.

Ouverture de l'assemblée Générale à 9 h 30 :

La présidente Elisabeth PICAUT : Rapport Moral

Très heureuse de vous retrouver à notre Assemblée Générale du Comité régional à BERGERAC.

Merci d'avoir fait le trajet, long pour certains, pour venir partager avec nous un moment d'échanges et de convivialités.

Vous le savez tous. Il est important pour toutes nos structures de s'informer de la santé du cyclotourisme dans notre fédération et plus précisément dans notre belle région.

Le comité régional remercie Monsieur le Maire de la commune de BERGERAC pour la mise à disposition de cette salle. Je remercie également très chaleureusement le club « Union Cycliste Bergeracoise » pour son aide logistique. L'assemblée générale c'est le moment de faire le point sur nos actions prises en 2023, mais c'est aussi l'occasion de prendre des résolutions pour l'avenir afin que notre fédération continue d'évoluer pour le plaisir de toutes et tous. Nous espérons qu'après le confinement, l'engouement du déplacement à vélo profite à nos clubs. Le résultat est mitigé.

Certains clubs ont su se développer et proposer de nouvelles activités et communiquer vers les réseaux sociaux pour se faire connaître.

D'autres se sont limités à maintenir leurs effectifs

Et d'autres encore ont eu beaucoup de difficultés à garder leurs licenciés parfois âgés.

Dans tous les cas il faut se remettre en cause sérieusement.

Avons-nous proposé le panel d'organisation qu'offre la fédération, les kilomètres, les dénivelés, les tracés, Des diagonales au PBP, au tour de France cyclotouriste, les cyclos montagnardes, les BCN.

N'oublions pas qu'à notre fédération, la pratique du vélo comme activité de loisir et comme mode de vie à part entière dure depuis 100 ans.

Le partage et la convivialité sont les maîtres mots de notre fédération.

Vous venez de recevoir un sachet par le comité de tourisme de BERGERAC que je remercie.

A l'intérieur vous trouverez des publicités et des flyers ainsi qu'un petit cadeau offert par le COREG, mais également un livret d'accueil édité par la fédération qui retrace la totalité de nos activités.

Je vous engage à le lire. Vous pouvez l'envoyer par mail à tous vos licenciés pour leur rappeler toutes nos activités. Il suffit d'aller dans la gestion documentaire de votre structure.

2024 est une année olympique et c'est en France que se dérouleront les jeux.

Sachons profiter de cette chance pour accueillir les nouveaux licenciés qui se présenteront à nos clubs en cette année olympique.

2023 nous a permis de nous retrouver pour des randonnées routes ou VTT dans de divers départements.

Les jeunes de la Nouvelle-Aquitaine ont participé à un séjour avec ceux du COREG Val de Loire.

Les féminines sont parties à MONT DE MARSAN.

Des licenciés ont suivi des formations pour mieux développer leurs écoles françaises de vélo ou simplement leurs clubs.

Le COREG a participé à un salon de l'aventure

Le COREG était également présent à des rencontres au comité régional Olympique.
Nous avons aussi travaillé avec le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et les PNR (Parcs naturels Régionaux) pour élaborer une convention du sport de nature respectueuse de la beauté et de la fragilité des espaces naturels. 2024 proposera une semaine régionale à BAIGNE STE RADEGONDE une petite semaine fédérale.
Pour celles et ceux qui ne connaissent pas c'est le moment de s'inscrire.
La fédération nous convie « Tous ensemble à PARIS » le 2 juin.
C'est l'occasion de rouler plusieurs jours et de connaître les voyages itinérants pour certains d'entre nous.
N'hésitons pas à inscrire les nouveaux licenciés.
Et pour terminer je vous rappelle qu'en fin d'année 2024 de nouvelles élections seront organisées pour renouveler notre Comité régional Cyclotourisme mais aussi les comités Départementaux et les clubs.
Les valeurs soulevées par l'engagement associatif sont la solidarité, le partage, ou encore la créativité autant de jalons qui permettent aux bénévoles du sens et une direction à leurs actions au quotidien.
L'engagement bénévole ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?
Et sachez que le bénévolat est un travail non réénuméré mais qu'il est très enrichissant
Je vous demande d'y réfléchir.

Je déclare donc l'assemblée générale du Comité régional de Cyclotourisme ouverte.

Hommage aux disparus

Un moment de silence a été observé en mémoire de nos chers disparus en l'année 2023.

Intervention des invités

Christophe DAVID BORDIER adjoint aux sports mairie de BERGERAC (24)

C'est en souhaitant la bienvenue à l'assemblée, que Mr Bordier, nous présente les richesses de la ville sur la mobilité. La ville de BERGERAC est une ville touristique avec un patrimoine riche et varié.

Intégration du vélo dans les aménagements routiers

La ville de BERGERAC continue d'intégrer les déplacements doux, dont le vélo, lors des réaménagements des voiries et la requalification des places.

Les nouveaux aménagements en cours à venir, sont fléchés, entre autres à la mise en place de doubles sens cyclables lorsque nécessaire, de consignes à vélo, de points de stationnement vélo ou des kits de réparation à disposition usagers.

Participation au schéma Directeur Cyclable

La ville de BERGERAC participe au COPIL du Schéma Directeur Cyclable porté par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

La ville de BERGERAC étant la ville centre de ce territoire, des axes cyclables de ce schéma Directeur Cyclable la traverse et vont la traverser. Il existe déjà la vélo-route Voie Verte qui la traverse en Est-Ouest/Ouest-Est. A présent, les services municipaux et communaux se concentrent sur la continuité d'un axe Nord-Sud/Sud- Nord par le Pont.

Achats de vélos et cargos électriques pour les agents de la collectivité

Participation au challenge sportif et écologique « Ville en Selle » la ville de BERGERAC a déjà participé à deux reprises consécutives à « Ville en Selle » en 2022 et 2023.

Ces actions montrent la volonté de la ville de Bergerac de promouvoir à la pratique du vélo.

Arnaud DELAIR Conseiller Délégué à la politique déplacement doux Plan vélo à la CAB

Arnaud DELAIR est un adepte du vélo, il se rend à son travail à vélo, il le pratique également le weekend avec son épouse. Il nous fait un récapitulatif sur tous les travaux qui ont été fait sur le Plan Vélo à la CAB.

Le développement de la pratique du vélo en lieu et place de la voiture individuelle est donc aujourd'hui un enjeu fort de transition écologique et le déploiement de parcours sécurisés est une des clefs de la montée en puissance constatée aujourd'hui. D'autant plus que suite à la crise sanitaire, l'usage du vélo connaît un essor sans précédent. C'est pourquoi, la politique cyclable prévoit le déploiement de 1 000 km de pistes cyclables temporaires par les collectivités territoriales, soit par la création de nouvelles voies de circulation pour les vélos, soit en élargissant des pistes cyclables existantes. Les enjeux ne sont pas uniquement urbains : avec l'arrivée des Vélos à Assistance Electrique (VAE), les liaisons entre villages le long des routes départementales ou de village à centre bourg deviennent accessibles à de nouveaux publics (personnes âgées, adolescents, femmes).

C'est deux interventions furent largement ovationnées par le public attentif et intéressé.

Daniel ANNE Président du club Union Cycliste Bergeracoise

En cette Assemblée Générale l'Union Cyclotouriste Bergeracoise a le grand plaisir de vous recevoir dans la cité de Cyrano.

Un peu d'histoire de notre association : L'Union Cyclotouriste Bergeracoise fait partie des plus anciens clubs affiliés à la FFCT et ce depuis 1937. Nous sommes ainsi positionnés en Nouvelle-Aquitaine derrière les cyclos de Pau et Angoulême (76 et 79 -ème)

Depuis maintenant 2 ans, c'est-à-dire au sortir du Covid, notre Comité Directeur a souhaité donner un nouvel élan à l'association. Ainsi un programme essentiellement basé sur la communication a permis de relancer nos activités, mais surtout d'attirer l'attention sur le cyclotourisme à BERGERAC et de recruter plus massivement que par le passé. Nous sommes ainsi passés de 36 membres en 2022 à 54 membres en 2023 et l'année 2024 devrait également profiter de cette dynamique pour nous espérons atteindre les 65 membres.

Pour exemple du travail engagé en 2023, l'UCB en partenariat avec l'école primaire de la Force a proposé son concours sur le projet APER (attestation de première éducation à la route) ce projet initié par l'éducation nationale vise à ce que tous les enfants sortant du cycle primaire puissent, au-delà de savoir conduire un vélo, connaître l'ensemble des règles nécessaires à tous les déplacements (la sécurité, l'information, le savoir être etc.)

Pour pouvoir aider l'école primaire de la Force, 6 cyclos de l'UCB ont obtenu l'agrément de l'éducation nationale pour accompagner les élèves lors des 6 séances et sorties proposées. Dans le cadre de ce projet l'UCB reste à la disposition de l'ensemble des écoles primaires du Bergeracois.

L'UCB a conscience des enjeux à venir, et son comité Directeur est pleinement concentré sur le travail qui l'attend. Cette année 2024 l'UCB et ses membres seront encore engagés sur des séjours FFCT, sur une cyclo montagnarde, à la semaine fédérale à Roanne ainsi qu'à des manifestations locales et régionales.

Elle organisera comme chaque année des brevets fédéraux de 100, 150 km, la randonnée permanente des vendanges qui depuis 2 ans attirent quelques 120 à 150 cyclistes et entre 50 et 100 marcheurs, sans oublier l'organisation d'une semaine annuelle pour 40 de ses membres. Cette année c'est à APT dans le Vaucluse.

Voici en quelques mots la présentation de notre Union Cyclotourisme Bergeracoise.

Claude Hélène YVARD Représentante de la FFCT

La réunion du 16 mars avec les structures L'ordre du jour, sous réserves de compléments, abordera le fonctionnement de nos structures dans un contexte de renouvellement des conseils d'administration, la campagne ANS, les sources de financements des clubs et des CODEP et les avantages d'être licencié à la Fédération.

Ensemble à vélo : Le comité régional Ile de France ainsi que les huit comités départementaux prennent en charge l'accueil de l'ensemble des participants à Ensemble à vélo, ainsi que l'organisation d'un pique-nique géant du dimanche 2 juin, à la Cipale (vélodrome Jacques Anquetil) et la communication sur le site CYCLOMAG.

L'organisation d'une concentration pascalle en Périgord, par le comité départemental de cyclotourisme de la Dordogne, prévue pour Pâques 2025 à Ribérac, est repoussée à une date ultérieure.

La campagne ANS avec le calendrier.

La note de cadrage des subventions ANS reprend les principaux objectifs du projet sportif fédéral : Objectif 1 : Le développement de la pratique

Objectif 2 : La promotion du sport santé.

Objectif 3 : Le développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Le Savoir rouler à vélo et le para-vélo seront désormais deux actions éligibles au niveau des clubs. Le lancement de la campagne est programmé courant février 2023 via « le Compte asso ». Une newsletter « spécifique » sera envoyée à toutes les structures début février, l'ensemble de la procédure et les documents seront disponibles sur l'intranet fédéral.

Un webinaire d'information sur la campagne 2024 avec diffusion de la note de cadrage est programmé le 8 février, le lancement de la campagne est prévu le 26 février et la clôture, le 29 mars. Le traitement des dossiers se

fait en région avec une évaluation et proposition des sommes aux clubs et au CODEP par le COREG.

Le principe de l'attribution d'une enveloppe par région est acté. La commission nationale subventions ANS, sera chargée suite à l'instruction menée en amont par les comités régionaux et la Fédération, de valider les dossiers et de faire les propositions d'attribution des subventions à l'Agence nationale du sport.

La commission nationale est composée de : · La présidente de la Fédération · La secrétaire générale · Le trésorier · le président de la commission Structures · La Directrice technique nationale. L'ensemble des comités régionaux y seront associés lors d'une réunion en visio-conférence et ou en présentiel, **prévue le 23 mai**.

Le retour des propositions devra être fait à l'ANS, **pour le 31 mai**.

Pour cette campagne 2024, 70 % de l'enveloppe seront dédiés à une campagne classique qui suit le même schéma que la campagne 2023. 30 % sont dédiés à un appel à projets sur des thématiques ciblées où seront sélectionnés les meilleurs projets. Au sein d'un même dossier, il sera possible de déposer une action pour l'appel à projets et une à deux actions sur le modèle classique.

Ont été abordés le CQP et la professionnalisation : le CQP est accessible à tous, il faut être majeur, il peut être financé par l'ANS pour partie, par le compte personnel de formation pour les salariés. La professionnalisation peut être un bon complément pour nos structures et de jeunes qui s'investissent dans nos structures peuvent trouver des débouchés professionnels. C'est l'apport de compétences à l'extérieur de notre Fédération et un moyen de faire reconnaître des savoir-faire. Le témoignage d'Yves Sontag est édifiant, pareil en Dordogne, le savoir rouler pour les autres associations est réalisé par des salariés de la FUB de l'USEP...

Jean Michel BOUILLEROT Représentant du CDOS en charge du cyclotourisme

Jean Michel BOUILLEROT rappelle qu'il est toujours adhérent à la fédération, délégué aux PNR niveau fédéral et la commission sport santé, après avoir été médecin fédéral pendant plusieurs années.

Par rapport au CDOS, il attire notre attention sur l'existence d'un fonds de développement pour la vie associative, dont il y a des critères à remplir.

- Critère de fonctionnement minimum 10 €
- Action innovante maximum 3000 €

Ce qui n'est pas négligeable pour un club.

Année Olympique en Dordogne, il y aura le passage la flamme Olympique.

Présentation des rapports

Rapport d'activité : Claudette METRAL

Rappel pour 2024

Dates arrêtées pour les réunions du COREG, elles peuvent être modifiées en fonction de l'actualité.

- Le 23 mars 2024
- Le 13 mai 2024
- Le 7 septembre 2024
- Séminaire COREG/CODEP les 23 et 24 novembre 2024
- Le 24 janvier 2025
- Le 25 janvier 2025 A.G. dans le Lot et Garonne Agen
- Le 17 février 2025 rencontre territoriale jeunes/formation à Champniers (16)
- Le 24 février rencontre territoriale jeunes/formation à Villenave d'Ornon (33)

Dates des manifestations

- Brive /Rocamadour le 18 mars
- Critérium régional et concours d'éducation routière des jeunes du 31 mars au 2 avril à Blaye (33)
- Critérium national route, vtt et CNER du 9 au 10 mai à Puy l'Evêque à Prayssas dans le lot
- Semaine régionale jeunes du 6 au 13 juillet à saint Cyr (86)
- Ensemble à vélo : Paris le 2 juin
- Semaine régionale du 16 au 22 juin à Baignes Sainte Radegonde (16)

Coordinateur avec les structures : Daniel PETRISSANS

Daniel nous fait un compte rendu sur les effectifs 2023 par COREG, CODEP, par tranche d'âge licenciés de – de 25 ans et les féminines. voir fiche annexe)

Finances : Francis DEGEIX trésorier COREG

L'exercice 2022-2023 clos le 31 octobre se solde par un bénéfice de 12 669.70 euros. Ce résultat s'explique principalement par une réduction des dépenses de la commission « jeunes », et l'annulation du séjour « handicap » prévu à La Rochelle. Le comité régional devait prendre à sa charge la partie déficitaire de cette organisation.

Parmi les postes importants de dépenses, on remarque une forte augmentation des dépenses « réunions comité directeur ». Le doublement des indemnités de déplacement avec abandon de frais génère une charge annuelle majorée par rapport aux années précédentes. Cette variation est sans incidence sur le résultat car les abandons de frais sont également comptabilisés en recettes.

Le comité régional a aidé financièrement les organisations les plus importantes de la région en 2023 : Concentration des chérubins à La Rochelle, maxi verte en Corrèze, concentration des féminines dans les landes. Les clubs ayant participé à l'opération « vélo en mai » ou « fête du vélo en septembre » ont été aidés ainsi que les créations de nouvelles écoles françaises de vélo.

Côté recettes, le reversement par la fédération d'une part des cotisations sur licences représente 43% du budget recettes.

Les subventions reçues de la Région Nouvelle-Aquitaine sont stables comme celles de l'A.N.S. (ex CNDS) mais ne représentent que 15% de notre budget recettes.

Le budget prévisionnel 2024 propose une aide financière exceptionnelle pour « ensemble à Paris » ainsi que la prise en charge d'un intervenant professionnel pour des missions ponctuelles au bénéfice du COREG, des CODEP et des clubs. Ce budget est équilibré par un apport de fonds propres.

Les réserves représentent au 31 octobre 2023 une fois et demi les budgets annuels actuel

Commission formation : Maxime RAGOT

Quelques chiffres pour 2023,

- 10 formations animateurs
- 1 formation : dirigeant
- 5 formations initiateurs, (Vienne, Haute Vienne, Charente Maritime et Corrèze)
- 1 formation moniteur
- 39 personnes formées
- Quelques journées de renouvellements,
- Des réunions de travail avec les DDF

Programme 2024, pour le comité

- Rencontres territoriales les 17 et 24 février avec la commission jeunes
- Formation moniteur, en mars, en Corrèze
- Une journée formations dirigeantes
- Des réunions de travail avec les DDF

**Les formations ne sont pas superflues.
Elles sont des moments d'échanges et règlementaires concernant l'encadrement.**

Commission jeunes : Julien LAPEYRE

Challenge des Ecoles Françaises de Vélo (EFV)

Catégorie « + 42 jeunes » niveau national

- ❖ 9^{ème} : VTT Aventure Causse Vézère

Catégorie « de 25 jeunes » niveau national

- ❖ 10ème : cyclo Tourisme Objatois
- ❖ 11ème : Avenir Cyclo du Val d'Auxances)

Projet pour 2024

- Du 31 mars au 2 avril 2024 à Blaye : Concours régional des jeunes
Concours d'éducation routière des jeunes
- Du 9 au 10 mai 2024 à Puy l'Évêque : PRAYSSAS dans le Lot :
 - Concours national route et VTT
 - Concours national d'éducation routière
- Du 6 au 13 juillet 2024 à Saint Cyr (86) : Semaine régionale

Commission VTT : Gérard GOINAUD

La loi Falaise s'applique t'elle sur nos bases VTT ??

Réponse de la DTN (Directrice Technique Nationale) :

« La loi s'applique pour toutes les pratiques sportives qui utilisent la nature comme terrain de jeu, donc toutes les pratiques du vélo qui se déroulent dans les espaces naturels. Donc nos bases VTT, les territoires vélos, les bases Rando Gravel et tous les parcours qui accueillent la pratique qu'elle soit sur des parcours balisés permanents ou éphémères le temps d'une manifestation sportive, la loi s'appliquera de la même façon en cas d'accident, que le chemin soit public ou privé.

Cette loi a plutôt pour objectif de rassurer les propriétaires qui ne verront pas forcément leur responsabilité engagée quel que soit le cas de figure, notamment lorsqu'un pratiquant surestimerait ses capacités techniques.

La meilleure façon de protéger les propriétaires et les structures reste une convention claire et partagée.

Pour les bases VTT existantes, un inventaire est en cours afin de les reprendre avec les structures et de proposer des avenants.

La fédération finalise les conventions types. Elles seront disponibles en tout début d'année 2024 ».

Les Maxi-vertes VTT

- En 2023, elle a eu lieu à Samatan dans le Gers, chez nos amis voisins d'Occitanie
- En 2024 à Puy-L'Evêque dans le Lot.
- En 2025 au Lac de Causse en Corrèze
- En 2026 à Champniers en Charente

Commission sécurité : André LABETOULLE

Le 1er avril 2023 : CODEP 64 à PAU Journée sécurité /assurances

Les 24 et 25 octobre 2023 : à La Rochelle Séminaire national sécurité

- Action CODEP 24 : Stand Tour de France féminines
- Action du club du CODEP 33 forum et quizz proposés aux participants.

Pour 2024

- CODEP 16 et 17 : journée sécurité /assurances le 24 février à Gensac la Pallue (16)
- CODEP 33 : journée assurance/VAE le 9 mars à Villenave d'Ornon

Commission féminine : Arlette EYMARD

En 2023, la concentration était à Mont de Marsan, organisation du CODEP 40 et du club Stade Montois Regroupant 222 participantes de 11 départements de N-A.

En septembre 2023, participation en visio-conférence pour le lancement : Réseau des ambassadrices à la fédération 2024 pour « toutes et tous à Paris ».

Commission communication : Gilles LAVANDIER

Présentation des différents outils de communication à disposition des clubs par le COREG et la fédération

La communication c'est quoi ?

La communication, ce sont de nombreux documents mis en ligne dans :

- L'espace fédéral sur : <https://ffvelo.fr>
- Le site régional : <http://nouvelle-aquitaine.ffct.org>
- Le bulletin fédéral, @structures-infos, @newsletter.
- Un kit d'aide à la communication sur <https://ffvelo.fr/kitcommunication>.
- La banderole régionale, elle est à votre disposition auprès de votre CODEP.

Un autre document important en matière de communication, c'est la revue fédérale « CYCLOTOURISME », et son complément le Cyclo-mag.

Une version numérique de la revue est en ligne sur le site fédéral avec un décalage d'un mois, <https://ffvelo.fr/ff-cyclotourisme/la-revue-federale> .

La revue 2023 : 1113PNR0 licenciés

543 abonnés à la revue soit 4,88%.

Commission tourisme : Daniel PEZET

Les PNR (Parcs nationaux régionaux) outils de politiques régionales

En Nouvelle-Aquitaine il y a 5 PNR et 2 projets, il s'agit de Gâtine Poitevin et de Montagne Basque.

- Des espaces naturels, culturels cohérents
- Des territoires de projet avec une charte à 15 ans
- Cosignataires engagés et acteurs partenaires
- CT syndicat mixte

Sports de nature dans les PNR

- Des territoires attractifs
- Des espaces convoités
- Des milieux naturels de qualité fragile
- Des espaces habités
- Des usagers multiples
- Des équilibres à gérer avec tous les acteurs

Résultats des votes Jean Louis DEBELLUT

Assisté de : Antoine RACHMULH président de CODEP 17
Régis LECOT président de CODEP 79

Résultats : voir fiche annexe

Concours photos : Claudette METRAL

Le thème était :

1. Les puits en Nouvelle-Aquitaine
2. Vue à travers portes et fenêtres

Il y a eu 7 participants : 4 en Gironde et 1 en Corrèze et 2 dans les Landes

5 personnes du COREG faisaient partie du jury :

Arlette EYMARD, Sophie GUERIN, Maxime RAGOT, Daniel PEZET, Alain MINOT

Les résultats (voir les photos sur le site du Coreg)

1^{er} prix régional

- ✓ Martine GOdBILLE Club de Soustons (40)

2^{ème} prix régional

- ✓ Sylvette FONTENAUD E.S. Cyclo Montferrand (33)

3^{ème} prix régional

- ✓ Jean BADIOLA E.S. Cyclo Montferrand (33)

Le thème pour 2023

1. Cabanes et abris en Nouvelle-Aquitaine
2. Cyclotouristes en balade (photos prises de dos)

Récompenses

Le ruban bleu a été remis au Comité départemental de la Charente.

Reconnaissance fédérale :

- ❖ GUERIN Sophie (16)
- ❖ VINCENT Alain (23)

Médaille de Bronze fédérale :

- ❖ LECOT (79)
- ❖ LUTENAUER (47)
- ❖ PETRISSANS Daniel (64)

Médaille d'argent fédérale sur proposition du CODEP64

- ❖ CAMY Michel (64)

Médaille d'or fédérale

- ❖ LAVANDIER GILLES (33)
- ❖ CONDIS Gilbert (64)

Récompense Challenge de France :

- ❖ U.C. de Coutras (33)
- ❖ Cyclo d'Availles (86)
- ❖ Thouars cyclotourisme (79)

Récompense DDF (Délégués départementaux formation) :

- ❖ MALMANCHE Alain (16)
- ❖ PAROISSIEN François Éric (17)
- ❖ PLISSONNEAU René Pierre (19) CONDIS Gilbert (64)
- ❖ DEBELLUT Jean Louis (23) DUCCOROY Philippe (88)
- ❖ ANNE Daniel (24) RAGOT Maxime (79)
- ❖ SONTAG Yves (33) LHOMMEAU Pascal (87)
- ❖ LAPEYRE Julien (40)

Manifestations 2024:

- BRIVE ROCAMADOUR (19) 19 mars 2024
- Ensemble à vélo toutes et tous à PARIS le 2 juin 2024
- 22 -ème semaine régionale du 16 au 22 juin 2024 à BAINES SAINTES RADEGONES (16)

QUESTIONS/REPONSES

Jeanine BROTTO ASPTT AGEN

Est-ce qu'il y a toujours les bilans d'activité du club qui permettent d'obtenir des points en € (Les brevets 100,200,300 Km etc.), ? Ils étaient dans la liste, ils sont supprimés.

Réponse de la représentante fédérale :

Ce bilan devait être revu et amélioré depuis 2016, rien n'a bougé, le trésorier fédéral y travaille dessus.
Le sujet de réforme est en cours.

Claude BREGEAT Cyclo QRT Beaulieu Poitiers :

Concernant les PNR propose de créer un trophée au niveau régional qui pourrait servir aux jeunes pour découvrir la région ainsi qu'aux adultes.

Proposition appuyée par l'assistance.

Gilbert DELAGE Ecole Cyclo et VTT Marcillac France

Bilan SRAV valeur 100 points, qu'on s'occupe d'un groupe 2,3 ou plus, la valeur reste la même

Est-ce normal ?

La réponse de la représentante fédérale « j'ai bien entendu, je remonte cette question sur bilan à la fédération.

A ce jour je manque d'éléments pour répondre. »

Gil de GUGLIELMI base vtt du Périgord

Absence de suivi des bases VTT pourquoi celles -ci sont délaissées après leur création ?

Réponse : Une réunion Visio en 2022 a évoqué le sujet puis plus rien.

Réponse de la représentante fédérale : un groupe national devrait être mis en place d'ici mars 2024 pour analyser l'action à mener.

Gil GUGLIELMI

Question sur la loi Falaise la différence entre les chemins privés et les chemins ruraux

Réponse : Les chemins privés restent de responsabilité privée

Les chemins ruraux sont des chemins de responsabilité des communes

Il n'y aurait pas de responsabilité si le fait n'est pas dû à leur négligence. Les juristes doivent éclairer le sujet

Pascal Landais président du CODEP 24 a ouvert un long débat autour du certificat de qualification professionnelle (CQP) pour le SRAV (Savoir Rouler à Vélo)

Sujet très intéressant, enrichissant permettant à des jeunes par exemple d'aller vers l'emploi.

Le CQP est ouvert à tout âge. Le centre de formation fédéral est habilité pour dispenser cette formation.

Vu dossier complet qui développe le sujet sur le Magazine Revue Cyclotouriste N° 742 de février 2024.

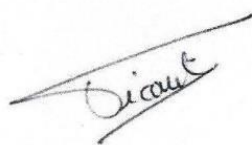
Claude Hélène YVARD secrétaire générale fédération

Pourquoi le Comité Régional ne participe pas aux manifestations de la commission jeunes fédérale

Julien LAPEYRE responsable commission jeunes et Pascal LHOMMEAU Avenir Cyclo Val d'Auxances font remarquer que cela est dû aux propositions tardives et incomplètes de la fédération parvenu après le bilan prévisionnel du COREG

La présidente

La secrétaire



Elisabeth PICAUT



Claudette METRAL